Mesures de pollution atmosphérique à Petit Cœur la Léchère du 8 juin au 24 juillet 2025

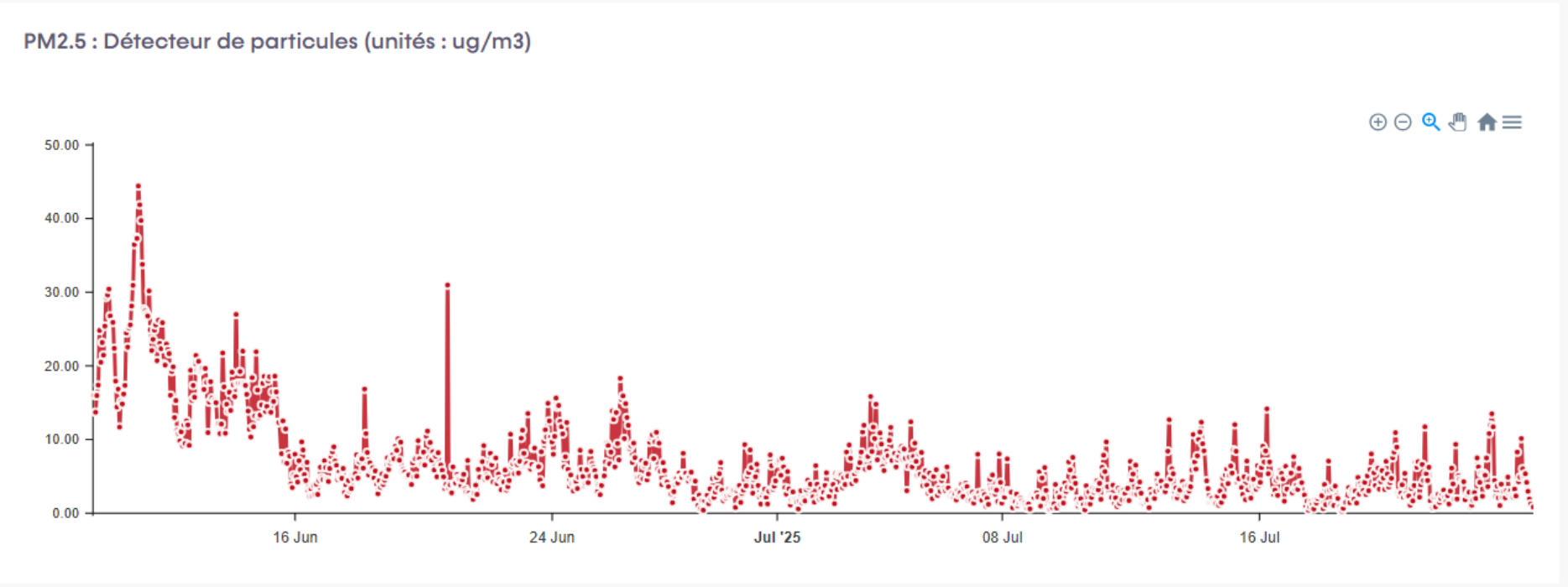

On observe de temps à autre des pics de particules fines plus ou moins élevés.

La moyenne calculée sur la totalité de l'enregistrement est de 6.7µg/m3. Elle est inférieure à la valeur retenue par les instances européennes qui est de 10µg/m3 . Par contre cette moyenne est supérieure à la valeur cible de l'OMS qui est de 5 µg/m3. Mais nos mesures s'étendent sur un mois et demi et non sur un an. Ici on ne peut pas mettre en cause le chauffage au bois. Les particules fines présentes proviennent des activités industrielles et de la circulation automobile.

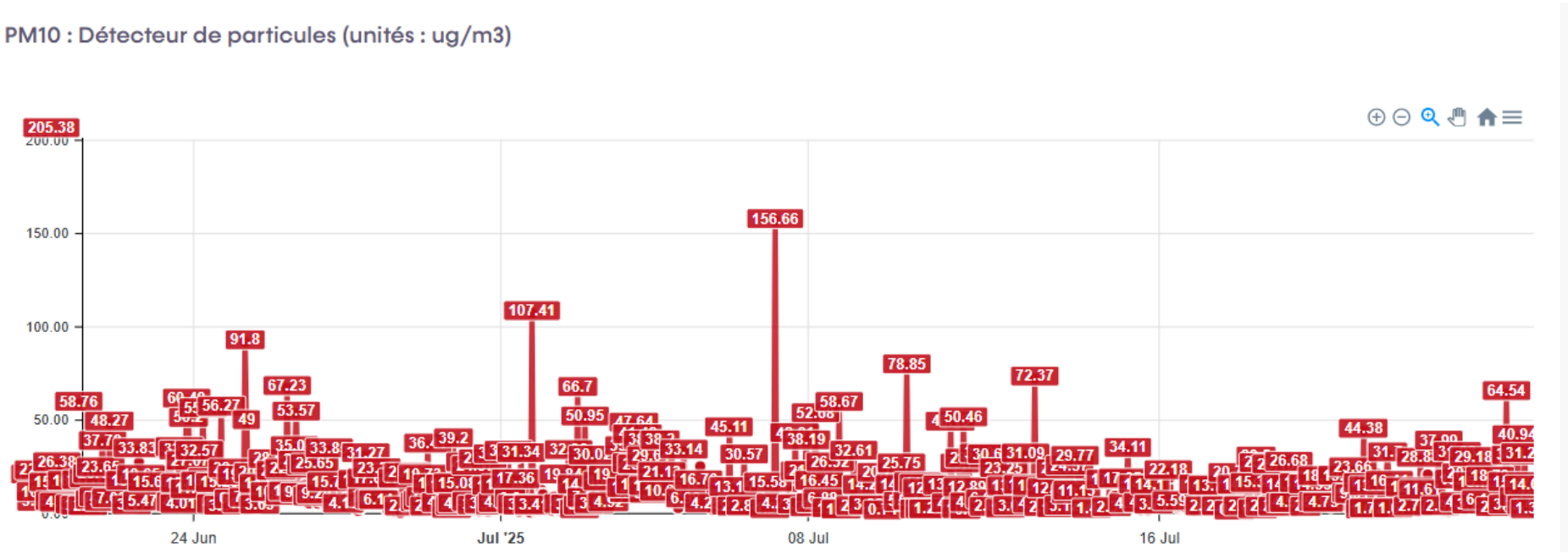

La moyenne calculée sur un mois et demi est de 13.9µg/m3. Elle est inférieure à la valeur maximum de 20µg/m3 recommandée par l'Europe sur un an et inférieure également à la valeur cible de l'OMS qui est de 15µg/m3

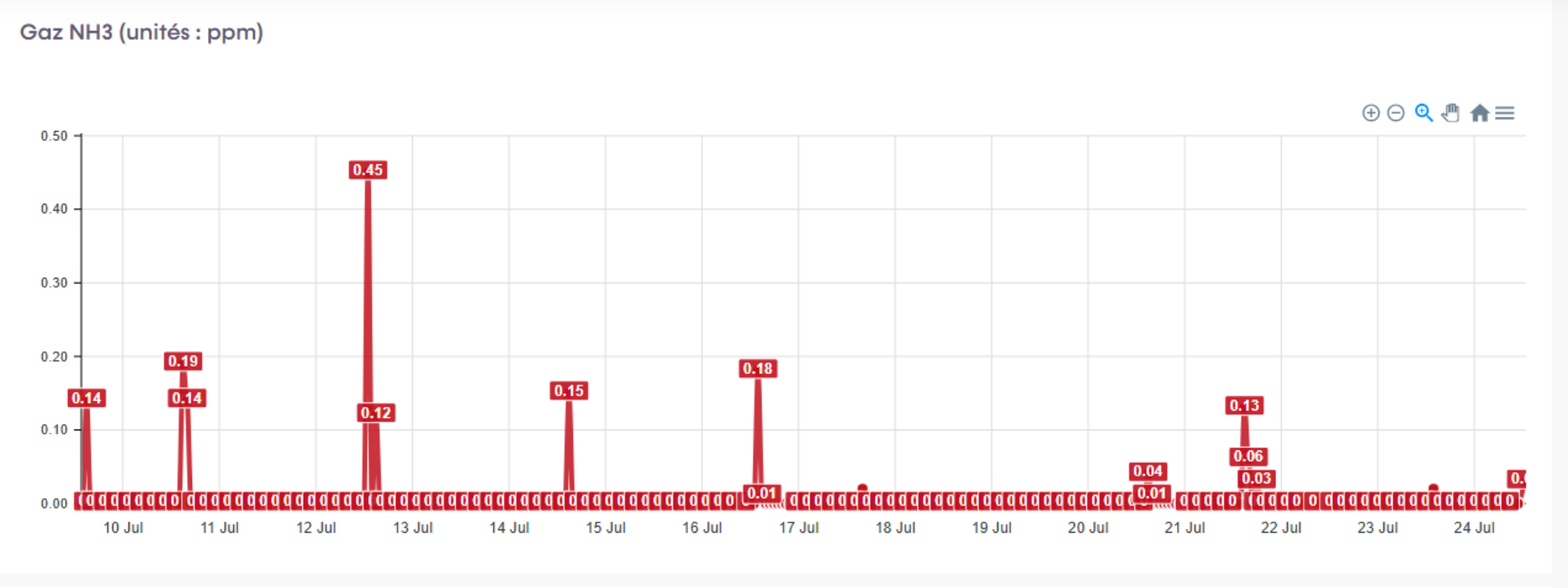

Pour information des pics d'ammoniac sont enregistrés régulièrement. Ils correspondent probablement à des épandages de lisier. La moyenne sur l'ensemble de la période est sans doute faible mais les exploitants sont exposés ponctuellement à des valeurs importantes de ce gaz toxique qu'est l'ammoniac. La valeur toxicologique de l'ammoniaque semble être de 0.14 ppm. (La conversion des ppm en µg/m3 dépend des conditions de température et de pression.

Au nom de Vivre en Tarentaise

776 toute du Villard 73210 Landry le 24/07/2025
Alain Machet